



N° 4

Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2023

Le 12 mars 2024,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle de 1^{ère} commission, sous la présidence de Monsieur Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes

- M. Xavier FORTINON
- Mme Eva BELIN
- M. Cyril GAYSSOT

Représentant la commune de Moliets-et-Maâ

- M. François GUILLAMET
- M. Patrick LABORDE
- Mme Corinne VERDIER-SLAWINSKI

Avaient donné procuration :

- Mme Sylvie BERGEROO à M. Cyril GAYSSOT
- Mme Sandra TOLLIS à Mme Eva BELIN

Etaient excusés :

- Mme Agathe BOURRETERE
- Mme Muriel LAGORCE
- M. Olivier MARTINEZ

Etaient également présents :

- Pour la SPL SOGEM : Mme Karine LAHARY, Directrice
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur, M. Fabrice BOUCHET et Mme Aurélie CAPDEVIELLE, Chargés d'opérations
- Mme Isabelle COLOMB, Payeuse départementale
- Pour le Conseil départemental :
 - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'attractivité
 - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Le Président ayant quitté la séance et le Comité Syndical siégeant sous la présidence de M. Cyril GAYSSOT,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2023 qui se présente comme suit :

Libellé	Inscriptions 2023	Réalisations	Report
Section de fonctionnement			
Dépenses	872 328,59	578 044,87	
Recettes	872 328,59	684 189,66	
Résultat		106 144,79	
Section d'investissement			
Dépenses	2 943 452,08	1 415 012,95	
Recettes	2 943 452,08	2 375 878,53	
Résultat		960 865,58	
Résultat Global		1 067 010,37	

Le Président de séance,

Cyril GAYSSOT